

## **Durabilité et finances publiques : un devoir d'exemplarité**

Aujourd'hui plus que jamais, il est demandé aux gens d'être des consomm'acteurs, c'est-à-dire que nos choix et décisions individuels peuvent peser dans la grande économie de ce monde. Si cela peut être vrai à l'échelle d'une personne, cela l'est d'autant plus à l'échelle collective.

Que pensez alors, lorsque 60% des placements de la Banque nationale suisse (BNS), soit 92 milliards de francs contribuent à produire plus de CO<sub>2</sub> que la Suisse toute entière ! Selon le rapport des Artisans de la transition publié en avril de cette année, si la BNS avait exclu les entreprises les plus émettrices en CO<sub>2</sub> et avait privilégié des entreprises vertueuses du point de vue du climat, elle aurait réduit de moitié les émissions dont elle est responsable et aurait un bénéfice supérieur de 20 milliards de francs entre 2015 et 2017. Ces mêmes types de placement avaient même fait perdre près de 4 milliards de francs entre 2014 et 2016 à la BNS.

Au niveau international, une large campagne pour le désinvestissement fossile et le réinvestissement durable aurait déjà permis de sortir entre 3 et 5 billions (milles milliards) de dollars de l'économie carbonée vers l'économie verte. Ce sont des milliers d'institutions, des entreprises, de fondations, de villes, de caisses de pensions et fonds souverains, d'individus, qui ensemble participent à la transition écologique.

166 personnalités des Ecoles polytechniques fédérales ont exigés de la caisse de pension de la Confédération, la disparition des investissements dans des entreprises nuisibles au climat.

Encore cette semaine, le rapport du GIEC nous rappelle l'importance d'agir maintenant !

La ville de Bussigny, gérant de l'argent public, se doit de rejoindre ces efforts visant à protéger la planète, les biens communs et la population.

Par ce postulat, nous demandons à la Municipalité de bien vouloir étudier la possibilité de rendre les finances bussignolaises exemplaires en matière de durabilité, notamment en envisageant les pistes suivantes :

1. De placer sa trésorerie en priorité dans des institutions financières ne contribuant pas à l'économie carbonée (p.ex. la Banque Alternative Suisse).
2. De contracter des emprunts en priorité (à des conditions financières similaires) auprès d'institutions écologiquement et socialement responsables.
3. De renoncer à toutes actions ou participations financières dans des institutions ou multinationales non responsables (actions Novartis ou Syngenta...).
4. D'utiliser les leviers à disposition pour demander à la Caisse Intercommunale de Pension de ne plus du tout investir dans l'économie carbonée.

Nous proposons de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

Bussigny, le 12 octobre 2018

Catherine Calantzis Robert